



LA 19e TRAVERSÉE INTERNATIONALE
DU LAC MEMPHRÉMAGOG



**Chailou...
ou Leduc?** (D1)



Les arts

Aubert Pallascio

**Changer
de peau** (C1)

La Tribune

samedi

SHERBROOKE
19 juillet 1997
88e ANNEE - No 127
0,65 (WEEKEND: 1,75\$) Plus taxes

Pour tout vendre il vous faut...

Les petites annonces

La Tribune

564-0999

15814

Bainbridge essuie les foudres du juge

**25 ans de prison ferme
pour le meurtre d'Isabelle Bolduc**

Jacques LEMOINE

Sherbrooke

Déjà condamné à l'emprisonnement à perpétuité pour le meurtre épouvantable d'Isabelle Bolduc, commis l'été dernier à Sherbrooke, Jean-Paul Bainbridge est resté de glace hier en apprenant qu'il devra purger 25 ans de détention ferme avant de devenir éligible à une libération conditionnelle.

C'est une peine plus longue que celle réclamée par les deux parties. Le procureur public Charles Crépeau avait suggéré un délai de 20 ans et le défenseur de Bainbridge, Jean-Marc Bédard, a soumis qu'une peine variant de 10 à 12 ans pouvait être suffisante.

Or, le juge Raynald Fréchette de la Cour supérieure, à Sherbrooke, lui a imposé le délai le plus long prévu par le législateur pour un meurtre au second degré. Ce délai de 25 ans ne lui ouvre pas automatiquement la porte à une libération à son échéance, mais lui permettra d'enclencher un processus auprès des autorités compétentes ayant à décider de son sort.

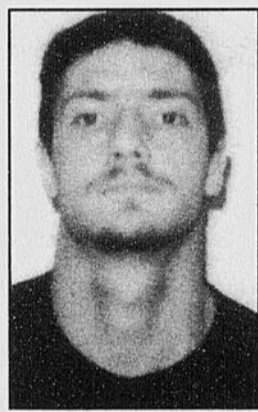
«Le délai que je vais fixer va être sévère, très sévère même, mais c'est la décision que la loi, la justice et ma conscience me dictent», a mentionné le juge au terme d'un exposé de 90 minutes précédant cette décision. Me Fréchette a rappelé que le législateur avait évalué qu'il peut exister des circonstances où le délai maximum devait recevoir son application, avant de dire: «je ne puis imaginer des circonstances plus accablantes».

Par ailleurs, Bainbridge a été condamné à des peines concurrentes de 15 ans pour l'enlèvement de Mme Bolduc sur la 12e Avenue pendant la nuit 30 juin 1996 à Sherbrooke, à 15 ans pour séquestration à l'appartement de Marcel Blanchette (aussi condamné dans cette affaire), à 10 ans pour agression sexuelle et à un autre 10 ans pour agression sexuelle en complicité.

Isabelle Bolduc, âgée de 22 ans, a été assassinée à coups de barre de fer avant d'être abandonnée dans un boisé près du chemin Goddard, à Fleurimont.

Blanchette a encouru une peine à vie sans possibilité de libération avant 25 ans pour meurtre au premier degré de Mme Bolduc et Guy Labonté de cinq ans pour séquestration.

Le juge Fréchette a noté que l'enlèvement de Mme Bolduc par Bainbridge avait constitué l'élé-



Jean-Paul Bainbridge

ment déclencheur de l'enfer qu'a vécu cette innocente victime et surtout de la fin horrible et barbare qu'elle connue. Il s'en est suivi ensuite une orgie bestiale qui dépasse les limites de l'imagination.

Le prévenu a même poussé l'audace jusqu'à fouiller les vêtements de la victime pour y trouver de l'argent et évidemment le lui voler.

La séquestration et les agressions ont donné lieu à 18 heures de terrorisme verbal, physique et psychologique au cours desquelles Mme Bolduc a fait preuve d'une force morale peu commune dans le but légitime de se libérer.

«Tout cela nous conduit au dénouement du drame d'horreur, soit le meurtre d'une rare violence d'une victime innocente à qui tous les espoirs étaient permis et que vous avez brutalement arrachée à l'amour et l'affection des siens avec votre principal complice Marcel Blanchette», a poursuivi le juge Fréchette.

Il a acquis la conviction que l'inculpé a participé de façon très active au meurtre en rappelant que c'est lui qui était allé chercher la barre de fer dans le coffre de sa voiture.

«Quant à la façon avec laquelle vous avez liquidé votre victime, elle rejoint la barbarie», s'est limité à dire le juge Fréchette, en précisant que les photos produites et l'expertise du pathologiste sont plus éloquentes que tout ce qu'il pourrait ajouter.

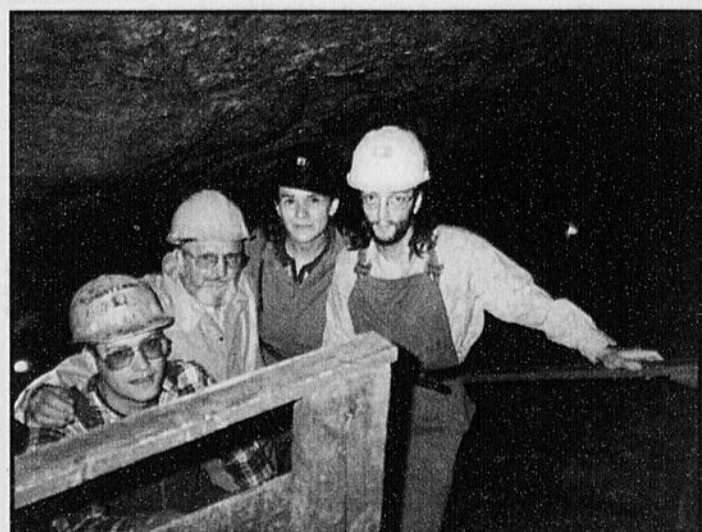
La cour a souligné à Bainbridge que ce n'est qu'à cause d'une difficulté de preuve qu'il avait échappé à une éventuelle condamnation pour meurtre au premier degré, donc prémédité.

Comme il semblait impossible d'établir hors de tout doute si la victime était déjà décédée au moment où l'accusé lui a asséné des coups de barre de fer, la disposition de la loi à l'effet qu'un meurtre commis pendant une séquestration est assimilé à un meurtre au premier degré ne pouvait recevoir d'application.

**Le père d'Isabelle:
«Ça nous enlève un poids»** (A2)

**L'ADIEU DU MAIRE
RICHARD GINGRAS,
20 ANS PLUS TARD**

**«On a bâti
Saint-Élie»**
(A3)



**L'univers souterrain
de la mine Capelton
s'agrandit** (A4, A5)

**18 000 KM POUR
L'AMOUR DE LA MUSIQUE!**



Pour les membres de l'Académie musicale des Cantons de l'Est, l'été est une saison qui se vit en accéléré: 18 000 km de route, 300 villes nord-américaines à traverser... et des aventures absolument inoubliables.

Un été à l'école de la vie



Karine TREMBLAY

**Académie
MUSICALE DES
CANTONS DE L'EST
En tournée**

Près de 3000 kilomètres en 4 jours! Je les ai suivis quelques jours, j'en suis revenue un peu essoufflée. Quelques jours seulement... imaginez tout un été!

Le rythme de vie accéléré qu'est celui des corps de tambours et clairons a de quoi étourdir. Car au terme de sa tournée estivale, c'est plus de 18 000 kilomètres que l'Académie musicale des Cantons de l'Est aura parcouru, au travers des territoires canadiens et américains.

Meilleur corps de tambours et clairons parmi la douzaine existant au Québec, l'Académie musicale, basée à Sherbrooke, jouit d'une réputation d'excellence qui s'est bâtie sur les premières positions remportées lors des compétitions internationales auxquelles elle a pris part. En 1995 seulement, elle a rafflé pas moins de 20 premières places en division 3, dont celle du prestigieux championnat mondial DCI (Drum Corp International).

Comme à chaque année, l'Académie traverse plus de 300 villes nord-américaines cet été pour participer à la série de compétitions DCI où elle se mesurera aux meilleurs corps de tambours et clairons du monde. Boston, New York, Orlando, Kingston ne sont que quelques-uns des endroits où elle fait halte.

Paradoxalement, ses membres n'auront pas visité grand chose des lieux dans lesquels ils se seront arrêtés. «On voit les stades où l'on compétitionne, les écoles et les arènes où l'on séjourne, et les paysages de la route... quand on ne dort pas dans l'autobus!» résume l'un des jeunes musiciens.

L'expérience qu'ils y vivent leur apporte cependant beaucoup. «Ma fille est revenue avec plus de maturité, l'an dernier. Et la discipline qu'elle a apprise en tournée semble avoir rapporté au plan scolaire: ses notes ont considérablement augmenté», mentionne Réjean Beau-

doin, un parent bénévole, dont la fille est dans l'Académie depuis 1994.

Il faut dire que les jeunes en voient de toutes les couleurs. Et s'ils adorent cette vie en accéléré, ils conviennent que tout n'est pas toujours rose...

«Parfois, on doit demeurer dans des endroits qui sont insalubres. Quand tu ouvres la lumière d'une pièce et que ça se met à grouiller dans les coins, ce n'est pas rassurant!» dit Steve Dumas, un instructeur de l'Académie.

Propos qui reviennent bien souvent dans la bouche des jeunes membres du corps: «Il y a des endroits où l'on couche qui sont vraiment sales! Surtout dans le bout d'Orlando, où il y a parfois des bibittes, des coquerelles...ouach!» mentionnent en chœur quelques jeunes de la section des tambours.

Pour d'autres, ce sont les installations sanitaires qui posent davantage problème: «Il y a des écoles où il n'y a pas du tout d'eau chaude! Prendre une douche froide, c'est déjà assez désagréable, mais quand il faut que tu te laves les cheveux sous l'eau glaciale, alors là, c'est vraiment un supplice!» dit Karine, qui fait partie du corps depuis maintenant huit ans.

Les bénévoles ont aussi souvenance d'avoir goûté aux «différences culturelles» qui existent entre le Canada et les États-Unis. «J'avais été très surpris de découvrir les salles de bains de certaines villes américaines, l'an dernier. Tout ce qu'on y trouvait, c'était une série de toilettes alignées contre le mur, qu'aucune cloison ne séparait les unes des autres. Je ne sais pas si vous arrivez à imaginer la scène, mais moi, elle m'a marqué», se rappelle Jacques Breton, un bénévole qui offre depuis plusieurs années ses services de chauffeur à l'Académie.

Le récit de ces expériences passées ne semblent toutefois pas préoccuper outre mesure les jeunes du corps. Et c'est avec une hâte non altérée que tous attendent avec impatience la dernière semaine de tournée qui les mènera dans le coin d'Orlando, où ils prendront part au championnat DCI mondial...et où ils visiteront Disneyland.

Cette réjouissante perspective a tout l'air de faire oublier aux jeunes les «drôles d'endroits» qu'ils ne manqueront pas de visiter, selon ce que laisse présager les années antérieures...

Mieux connue aux USA qu'ici (A6)



**Ne manquez pas
votre Télé Plus**

Météo / A2



«Cela nous enlève un poids de sur les épaules»

□ Marcel Bolduc accueille avec satisfaction la sentence imposée à Jean-Paul Bainbridge

Jacques LEMOINE
Sherbrooke

«Cela nous enlève un poids de sur les épaules de savoir que la société va s'occuper de M. Bainbridge pour un bon bout de temps», a commenté hier M. Marcel Bolduc, le père d'Isabelle et le président de la fondation portant le nom de sa fille assassinée.

Il répondait à une question de la presse à la suite de la fixation par le juge Raynald Fréchette de la Cour supérieure, à Sherbrooke, du délai maximal de 25 ans imposé à Bainbridge avant son admissibilité à une libération conditionnelle pour meurtre au second degré.

«Justice a été rendue», a dit M. Bolduc qui a suivi depuis le début presque

toutes les procédures instituées contre les trois individus arrêtés en marge des événements ayant mené à l'enlèvement, la séquestration, les abus sexuels et l'assassinat de sa fille.

Il est en accord avec la décision rendue par le tribunal mais espère qu'elle mettra un point final à toute cette affaire.

Par ailleurs, le procureur Charles Crépeau est aussi satisfait de cette or-

donnance de la cour en rappelant que son travail consistait à soumettre les éléments pour que le juge soit bien informé de tous les faits du dossier et du caractère particulier de l'accusé.

Il a noté que le juge avait l'autorité pour imposer cette période de 25 ans et a motivé sa décision au cours d'une intervention qui a duré une heure et demi.

Enfin, le criminaliste Jean-Marc Bé-

nard a répondu à une question qu'il aurait à se pencher sur l'ensemble des critères ayant conduit à une telle solution.

Il n'a pas porté de jugement de valeur sur le sujet décidé mais prendra le temps de l'analyser afin de vérifier s'il donne ouverture à un appel ou non.

Me Bénard a ajouté que l'objectif visé était la protection de la société mais il vérifiera si c'est la meilleure solution dans les circonstances.

«Dès que vous êtes laissé à vous-mêmes, c'est la catastrophe» — le juge Fréchette

Sherbrooke (JL)

Jean-Paul Bainbridge présente un caractère de dangerosité élevée pour la société et il y a un risque sérieux que cette dangerosité soit présente pour une longue période, sinon pour toujours.

C'est l'une des conclusions dégagées par le juge Raynald Fréchette de la Cour supérieure, à Sherbrooke, qui a statué hier sur le délai préalable du prévenu à son admissibilité à une libération conditionnelle.

Bainbridge, âgé de 27 ans, devra purger la longueur maximale de 25 ans de détention ferme en marge de sa condamnation à la prison à vie pour le meurtre au second degré d'Isabelle Bolduc.

Au moment de le condamner à la prison à vie, le tribunal avait déjà tiré une première constance des opinions des deux experts entendus et retenu le même diagnostic à quelques considérations près.

Il s'agit de pulsions sadiques auxquelles le prévenu ne sait résister; jugement déficient, dangerosité pathologique de type narcissique, ainsi que dépendance chronique aux substances psychotropes. En plus d'en arriver aux mêmes conclusions quant à la pathologie qu'ils ont identifiée, les deux experts sont d'avis que ces déficiences sont toujours présentes et qu'elles y sont pour une longue période de temps.

Le psychiatre Jacques Saint-Hilaire estime que la condition de Bainbridge est telle que ce dernier ne pourra

fonctionner normalement dans la société sans un encadrement extérieur qui devra être toujours présent tandis que le psychologue Gilles Gadoua prétend que l'accusé pourra en arriver à s'autoencadrer après avoir reçu les traitements nécessaires en détention.

Le juge Fréchette a émis l'opinion que les crimes pour lesquels le prévenu se retrouve devant le tribunal avaient été prévus dans une certaine mesure par le Dr Saint-Hilaire. Sauf qu'ils se sont concrétisés plus tôt que les prévisions les plus optimistes.

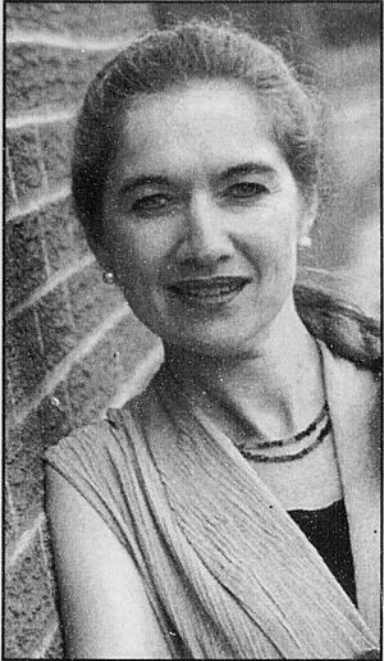
«Dès que vous avez été libéré de l'administration de la justice, que vous avez quitté une maison de thérapie dans laquelle vous aviez volontairement prolongé votre séjour de quatre mois, que vous avez cessé votre suivi psychologique, que vous avez abandonné vos réunions des AA, en un mot dès lors que vous êtes laissé à vous-mêmes, c'est la catastrophe.»

Le juge Fréchette a constaté que cet individu avait repris ses habitudes de consommation, est retourné à son groupe d'amis indésirables, ses relations se sont détériorées et cela a conduit à ce qu'il a appelé «l'enter des 29 et 30 juin 1996».

«Cette suite de tristes événements confirment en outre l'opinion émise par le Dr Saint-Hilaire lors de son témoignage. Vous ne pourrez jamais réintégrer la société sans un encadrement extérieur permanent: triste réalité bien sûr, mais réalité quand même.»

Contre-interrogé par Me Crépeau lors des représentations, Bainbridge avait répondu qu'il croyait être un danger et ne pouvait le nier.

Nominations au service du tirage de La Tribune



Michelle Bélanger

Le directeur du service du tirage de La Tribune, M. André Cus-teau, annonce avec plaisir la nomination de Mme Michelle Bélanger au poste d'agent du tirage pour la région de Magog.

Mme Bélanger possède une solide expérience dans le domaine de la distribution des journaux et elle connaît très bien la région de Magog.

Cette nomination s'inscrit dans la volonté de La Tribune de bien desservir ce secteur important de son territoire où notre quotidien entend poursuivre son expansion.



Imacom-Daguere par Martin Blache

Sobey's: c'est lancé

Le marché d'alimentation de très grande surface Sobey's a finalement été mis en chantier à l'angle de l'autoroute 410 et de la rue King Ouest à Sherbrooke. Le magasin, dont la construction devait originalement débuter ce printemps, doit toujours ouvrir ses portes au mois de novembre prochain.

loto-québec

Le Mini Tirage du 97-07-18

NUMÉROS	LOTS
171180	50 000 \$
71180	5 000 \$
1180	250 \$
180	25 \$
80	5 \$
17118	1 000 \$
1711	100 \$
171	10 \$

Banco Tirage du 97-07-18

1	3	4	5	15
23	24	30	32	33
39	41	48	51	52
58	60	62	64	65

Extra Tirage du 97-07-18
NUMÉRO 459197

Supra Tirage du 97-07-18

3	4
907	2688

Super 7 Tirage du 97-07-18

8	13	21	24	32	39	44
---	----	----	----	----	----	----

Numéro complémentaire 27

TVA, le réseau des tirages

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

PERSONNALITÉ

Guy Lemire: un engagement bien pesé

À lire lundi

AUTOMOBILE avec Jacques Duval

Mercedes-Benz réplique avec son 4X4

PROFIL D'ENTREPRISE

Quand la construction va, Parquets R.L. va

MÉTÉO La Tribune

SPAGHETTI + SALADE CÉSAR OU DU CHEF 4.99

Guido's CARREFOUR DE L'ESTRIE
La Grande Place, Victoriaville

AUJOUR'HUI CETTE NUIT DEMAIN LUNDI MARDI

21	10	23	24	25
PRÉC.	PRÉC.	11	12	12
40	60	PRÉC. 10	PRÉC. 10	PRÉC. 20

QUÉBEC

Chicoutimi	Plu	20/12	Québec	Plu	21/13
Gaspé	Ave	21/11	Rimouski	Plu	21/13
Iles-de-la-Mad.	Nua	19/16	St-Georges	Plu	21/13
La Grande	Sol	17/7	Sept-Îles	Plu	19/12
Lac-St-Jean	Nua	20/13	Trois-Rivières	Var	22/12
Montréal	Var	22/15	Val d'Or	Sol	18/10

CANADA

Charlottetown	Ave	22/14	Régina	Sol	25/15
Edmonton	Sol	23/11	St-John's	Nua	25/14
Fredericton	Ave	21/12	Toronto	Sol	24/14
Halifax	Ave	22/12	Victoria	Sol	24/12
Ottawa	Var	23/14	Winnipeg	Var	22/13

USA

Boston	Sol	27/20	New York	Var	29/22
Bridgeport	Var	28/19	Plattsburg	Var	21/14
Burlington	Var	21/14	Portland	Var	25/17
Concord	Var	24/14	Providence	Sol	27/19
Detroit	Sol	26/17	Washington	Sol	33/23

LE MONDE

Athènes	Sol	34/24	Mexico City	Nua	24/14
Beijing	Sol	32/21	Moscou	Var	20/11
Berlin	Nua	20/15	Paris	Sol	22/15
Hong Kong	Plu	30/25	Port-au-Prince	Sol	30/23
Lisbonne	Sol	25/18	Rome	Sol	27/14
Londres	Sol	23/14	Tokyo	Ave	28/20

DESTINATIONS SOLEIL

Atlantic City	Sol	29/22	Myrtle Beach	Sol	33/26
Cape Cod	Sol	27/20	Old Orchard	Var	25/17
Daytona Beach	Var	31/22	Orlando	Var	33/23
Freeport	Ora	33/25	Plattsburg	Var	21/14
Ft Lauderdale	Sol	32/23	Tampa	Var	33/24
Honolulu	Var	32/27	Virginia Beach	Sol	33/24
Key West	Ora	33/25	West Palm B	Ora	33/25
Miami	Sol	32/23	Wildwood	Sol	29/22

INDICE UV

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
60	30	20	15						

HUMIDEX 21

© Services Commerciaux MM 1997

EMPLOIS DU JOUR

Assistant(e) gérant(e)
Offre: 2205387
Lieu de travail: Carrefour de l'Estrie
Salaire: 8 \$ de l'heure; permanent, temps plein
Exigences: expérience en gestion (atout), beaucoup d'initiative, dynamique, esprit d'équipe, énergique, expérience dans la vente.
Fonctions: assister le gérant à gérer la boutique, optimiser les possibilités de vente, créer un bon esprit d'équipe, déterminer les besoins et problèmes de la clientèle.

Boucher(e)
Offre: 2191993
Lieu de travail: Sherbrooke
Salaire: à négocier selon expérience; permanent, temps partiel, 20 heures et plus/sem.; horaire variable, semaine et fin de semaine.
Exigences: 4e secondaire, cours de boucherie ou un à deux ans d'expérience, esprit d'équipe.
Fonctions: préparer, couper, dépecer les coupes de viande, service à la clientèle. Urgent.

Veillez vous présenter à votre Centre d'emploi du Canada afin de consulter les offres dans les guichets informatisés d'emploi ou téléphoner à Info-Centre: 564-5970, 564-5983. Une initiative de La Tribune en collaboration avec le Centre d'emploi.

SOLDE ESTIVAL Jusqu'à **50%** de rabais sur marchandise en magasin

Pablo Cardé

CARREFOUR DE L'ESTRIE 3050, boul. Portland, Sherbrooke 821-2444

LaTribune

1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué., Tél.: 564-5450, J1K 2X8

Journal quotidien publié à Sherbrooke par Les Journaux Trans-Canada (1996) Inc. (division La Tribune)

TÉLÉPHONES
Petites annonces: 564-0999
Publicité: 564-5450
Rédaction: 564-5454
Abonnements: 564-5466
ENVOI DE PUBLICATION; Enregistrement No 0529168

LIVRAISON
Camelots et camelots motorisés
Prix de vente: 3,51 \$ à l'avance;
T.P.S.: 25 \$
T.V.Q.: 24 \$
Coût à l'abonné: 4,00 \$

ABONNEMENTS

Temps	Prix	TPS	TVO	Total	Abonnement par la poste:	Temps	Prix	TPS	TVO	Total
1 an	175,12 \$	12,26 \$	12,18 \$	199,56 \$	1 an	255,00 \$	17,85 \$	17,74 \$	290,59 \$	
6 mois	87,60 \$	6,13 \$	6,09 \$	99,82 \$	6 mois	140,00 \$	9,80 \$	9,74 \$	159,54 \$	
3 mois	44,84 \$	3,14 \$	3,12 \$	51,10 \$	3 mois	80,00 \$	5,60 \$	5,56 \$	91,16 \$	
1 mois	23,49 \$	1,64 \$	1,63 \$	26,76 \$	1 mois	50,00 \$	3,50 \$	3,48 \$	56,98 \$	

AUX ÉTATS-UNIS ET AUTRES PAYS 1 an 700,00\$, 6 mois 410,00\$, 3 mois 265,00\$, 1 mois 130,00\$

"La Tribune" est sociétaire de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affiliée à l'Audit Bureau de Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuter, Agence France-Presso. Le service de photos fac-similées de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisées à reproduire les informations de La Tribune.

MARIO Goupil



Après les élections, le ménage, s.v.p.!

Qui sait, ils croient peut-être que le temps va finir par arranger les choses. Ils se disent possiblement qu'elles vont tout bonnement partir au vent par jour de tempête, fondre au soleil par un après-midi de grande canicule, ou encore tomber comme les feuilles cet automne.

Que ce soit voulu ou non, il reste que l'on retrouve encore les affiches publicitaires de certains candidats aux dernières élections fédérales le long de quelques routes de la région et sur certains édifices. Pourtant, il y a déjà plus de six semaines que le scrutin a eu lieu et que le verdict a été rendu.

C'est assez pour faire croire aux touristes étrangers qui nous visitent qu'une campagne électorale bat son plein chez nous actuellement.

Sur la route 147, en direction de Coaticook, une grande affiche du candidat conservateur David Price, installée devant l'édifice «Lafaille & Fils / Encans à commission», nous rappelle que «L'avenir commence maintenant» avec le parti conservateur de Jean Charest.

En arrivant à Rock Forest par le chemin Sainte-Catherine, deux pancartes nous rappellent que Maurice Bernier, dit «Momo», sollicite un renouvellement de son mandat sous la bannière du Bloc québécois dans Compton-Stanstead.

À Sherbrooke, pendant ce temps, on serait porté à croire que le candidat libéral Martin Bureau fait toujours campagne quand on jette un coup d'oeil sur l'édifice qui abrite le local qu'il avait loué en vue du scrutin du 2 juin, au coin de la rue King Est et de la 7e avenue.

Évidemment, on sait déjà que David Price a renversé «Momo» et que Martin Bureau a mordu la poussière face à Jean Charest. Alors qu'attend-on pour effacer les dernières traces de cette campagne électorale qui nous a coûté plusieurs dizaines de millions de dollars?

Au bureau du directeur général des élections du Canada, Jean-Pierre Kingsley, on m'a répondu qu'aucune règle dans la loi électorale fédérale n'obligeait les candidats à retirer leurs placards publicitaires au terme d'une élection. On s'en remet plutôt aux lois des municipalités qui peuvent, dans certains cas, obliger les candidats à défrayer le coût de l'enlèvement de ces affiches par leurs employés.

J'ose croire qu'on n'en viendra pas là et que les organisations verront plutôt à faire une dernière fois le tour de leur comté pour compléter le ménage.



Quand on parle de la fermeture du pont Joffre et de la durée des travaux qui y sont effectués, je me sens très concerné. Et pour cause.

Je suis le conducteur de l'un des 25 000 véhicules qui empruntaient quotidiennement le pont Joffre et qui doit maintenant se démerder à chaque jour pour se rendre à son travail et en revenir.

C'est pourquoi j'ai lu avec beaucoup d'intérêt les recommandations faites par les ingénieurs de la Ville dans notre édition d'hier. On nous suggère d'aller emprunter les rues Terrill, de Portland et même l'autoroute 10 pour franchir la rivière.

L'autoroute 10? Ça commence à faire du millage, ça, les amis, pour traverser la rivière et la ville.

Je ne sais trop pourquoi, mais les ingénieurs n'ont pas pensé à suggérer un détour du côté sud de la rue Bowen, via Lennoxville. C'est par là que je suis passé hier et je n'ai pas été retardé une seule fois par la circulation.

Évidemment, je suis conscient que ça risque d'être bien différent une fois les vacances de la construction terminées, mais en attendant, allez voir de ce côté un bon matin. Ça vaut le coup.

La série de suicide chez les élèves de Coaticook

Pas d'enquête publique ni de blâme

Daniel FORGUES

Sherbrooke

Non seulement il n'y aura pas d'enquête publique du coroner pour éclaircir les circonstances des suicides de cinq élèves de l'école secondaire La Frontalière de Coaticook, mais les deux coroners chargés de l'investigation sur ces morts violentes survenues entre novembre 1996 et février 1997 ne formulent aucun blâme à l'endroit des gens et/ou des organismes qui auraient pu être touchés par ce phénomène qui a retenu l'attention du Québec entier il y a quelques mois.

Ces coroners, les Dr Pierre Gagné et Roger Michaud, formuleront toutefois des recommandations bien précises pour éviter que pareil drame ne se re-

produise, le résultat de leur enquête devant être dévoilés à Sherbrooke jeudi prochain.

Porte-parole du bureau du coroner en chef Pierre Morin à Québec, François Houle indique que les deux coroners commenteront leur rapport lors d'un point de presse où sont également invités les principaux intervenants intéressés par ce dossier qui a fait couler passablement d'encre au début de l'année.

Il indique par ailleurs que le coroner en chef écarte toute possibilité d'une enquête publique dans ce dossier. «Ce genre d'enquête est décrétée quand les coroners chargés des investigations rencontrent des oppositions chez des témoins, ce qui ne fut pas le cas de Coaticook», dit M. Houle.

Quant aux recommandations, M. Houle évite de les divulguer.

La Tribune a toutefois appris qu'aucun blâme ne sera porté contre qui que ce soit et que les recommandations touchent surtout des institutions et/ou organismes.

«C'est un rapport constructif», indique le psychiatre Pierre Gagné du CUSE, l'un des deux coroners impliqués, refusant toutefois d'en dévoiler davantage.

La Frontalière appréciée

Les coroners responsables de cette investigation ont consacré pas moins d'une centaine d'heures à rencontrer des témoins et des intervenants pour rassembler toutes les circonstances de ces suicides.

Encore jeudi, les coroners se sont rendus une fois de plus à Coaticook

pour rencontrer les principaux intervenants dans ce dossier et leur exposer les grandes lignes de leur rapport commun.

Cette façon de faire n'est pas sans plaire au directeur de l'école secondaire La Frontalière que fréquentaient les cinq victimes, Pierre Benoit. «J'ai toujours été d'accord avec une enquête, dit-il, et j'avais souhaité qu'on ne divulge pas les résultats avant la fin de l'année scolaire pour ne pas perturber plus les étudiants en période d'examen. On a respecté mon désir et je l'apprécie.»

Le fait que les recommandations soient formulées au milieu de l'été plait doublement à M. Benoit: «Comme ça, s'il y a des recommandations qui nous touchent, on sera en mesure de prendre des moyens pour les appliquer dès la rentrée.»

Vingt ans plus tard, Richard Gingras fait ses adieux à la politique municipale

«On a bâti Saint-Élie...»



«Je n'ai plus le feu sacré, laisse tomber le maire de Saint-Élie-d'Orford, Richard Gingras, pour justifier son départ à la retraite. Ça ne me tente plus. Et avec tout ce qui s'en vient de la part du gouvernement [...] je préfère laisser la place à quelqu'un d'autre.»

Michel MORIN

Saint-Élie-d'Orford

Jamais il n'aurait pensé que sa carrière politique puisse se quantifier en terme de décennies. Deux, dans son cas. Parce qu'à l'origine, il s'engageait à mener à terme un mandat de seulement... deux ans.

Richard Gingras aura finalement tenu le cap pendant 20 ans. En réalité, lorsqu'il quittera la mairie de Saint-Élie-d'Orford, en novembre prochain, il pourra souffler les 20 bougies. Autant pour marquer ses 20 ans de politique. Autant pour souligner son départ.

Richard Gingras accroche. Pour tout de bon. Et pas seulement la politique. Il a également quitté la Société des alcools du Québec, son employeur. Et tant qu'à laisser tomber, il a écrasé sa dernière cigarette voilà trois mois. Tout. Ou rien du tout.

«Je n'ai plus le feu sacré. Ça ne me tente plus. Les réunions le soir, surtout en hiver, je n'en suis plus capable. Les déjeuners d'affaires, les dîners, les soupers avec des intervenants, ça finit plus. Et surtout avec tout ce qui s'en vient de la part du

gouvernement, les prochaines années ne seront pas faciles, de commenter Richard Gingras. Je préfère laisser la place à quelqu'un d'autre.»

Toute une commande

Après s'être laissé convaincre par certains de ses proches, Richard Gingras accepte de se lancer dans l'aventure. En novembre 1977, il prend la tête de Saint-Élie-d'Orford. Sans savoir quel fouillis l'attend. «L'enfer», dira-t-il simplement.

Déficits accumulés, règlements d'emprunt non autorisés, causes juridiques en suspens. En peu de mots, disons que le bordel administratif rime alors avec un manque à gagner de 3,9 millions \$ pour une municipalité qui ne compte pas encore 3000 personnes.

«À chaque jour, on découvrait de nouvelles affaires. C'était tout croche, se rappelle Richard Gingras. Tellement qu'en février 1978, je suis allé à Québec et j'ai demandé que Saint-Élie soit mise en tutelle.»

Une requête à laquelle refuse de souscrire le ministre des Affaires municipales de l'époque. Par contre, Québec délègue à Saint-Élie deux de ses fonctionnaires. Ils seront dans la municipalité de mars à septembre 78. En compagnie de Ri-

chard Gingras, et de Pierre Auger, le secrétaire-trésorier, ils vont remettre les livres en ordre.

Si les chiffres apparaissent maintenant dans les colonnes appropriées, la situation financière de Saint-Élie n'est pas pour autant redressée. Le grand coup, le nouveau maire n'aura pas le choix que de le porter.

De 0,45 \$ du 100 \$ d'évaluation, le taux de taxe foncière passera à 1,50 \$ du 100 \$. Malgré qu'elle soit temporaire, l'augmentation n'en atteint pas moins 233 % d'un seul coup. Réaction des contribuables? «Correcte», commentera Richard Gingras.

«Dans le fond, la taxe foncière est passée de 0,45 \$ à 0,75 \$. J'ai imposé une autre taxe de 75 cents pour qu'on puisse payer les manques à gagner. Je m'étais engagé à la conserver pendant deux ans seulement. Et c'est ce que j'ai fait. Au bout de deux ans, commente Richard Gingras, cette taxe a été retirée. Le taux foncière est resté après à 0,75 \$ du 100 \$ d'évaluation. Et on a pu commencer à bâtir Saint-Élie.»

Jamais d'adversaire

Qui sait, peut-être le fait d'avoir respecté sa parole à ce moment aura-t-il été un gage de confiance perpétuelle qu'a placée en lui la population de Saint-Élie-d'Orford? Toujours est-il que jamais, au cours de ses cinq mandats consécutifs, Richard Gingras n'a eu à affronter d'adversaire. Et ce n'est pas parce qu'il est resté les bras croisés.

L'hôtel de ville et le centre communautaire ont été construits. Une usine d'épuration a été aménagée. Toute la flotte de véhicules a été remplacée. Les finances sont de nouveau sur les rails; même que les surplus s'accumulent. Et que dire de la construction domiciliaire. Les maisons se multiplient. Et en 20 ans, la population a plus que doublé, dépassant aujourd'hui les 7000 citoyens.

«Oui, on a bâti Saint-Élie», laissera tomber Richard Gingras.

Sûrement pas une seule super ville...

«L'important, c'est que les contribuables aient encore leur mot à dire», estime le maire

Saint-Élie-d'Orford (MM)

Une communauté urbaine? Une seule et super ville? Quel visage aura l'agglomération de Sherbrooke dans une dizaine d'années? «Peut-être qu'il y aura moins de joueurs, six ou huit, autour de la table. Mais pas une super ville. Jamais. Je ne le crois pas.»

Pour Richard Gingras, qui a annoncé qu'il quittait cette année la mairie de Saint-Élie-d'Orford, le fait d'évoquer la possibilité que l'agglomération sherbrookoise puisse un jour se résumer à une seule super structure, c'est faire abstraction de la population locale. Et des élus.

Parce que, soutient-il, les contribuables n'accepteront pas facilement que Québec, s'il en vient là, puisse un jour déterminer seul de nouvelles règles du jeu dans le monde municipal.

«Un regroupement de municipalités, ça peut devenir avantageux pour l'achat de biens ou encore la fourniture de services. Mais pour le reste, je ne crois pas que ce soit toujours une si bonne chose pour le citoyen de fusionner toutes les muni-

palités de la MRC à la grande ville de Sherbrooke. Une supra ville, ça deviendrait comme le gouvernement du Québec. Quand il décide d'augmenter les impôts, qu'est-ce que tu peux faire? Rien, sinon de payer. Ce serait la même chose pour une seule ville. Une hausse de taxes? Tu dis pas un mot et tu paies. L'important, c'est que les contribuables aient encore leur mot à dire. Et la liberté de choisir.»

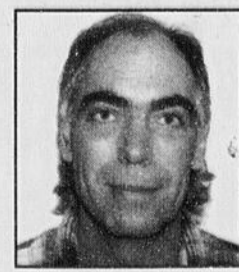
Richard Gingras ne rejette pas du revers de la main le fait que des regroupements puissent quand même s'effectuer dans l'agglomération sherbrookoise. Actuellement, Saint-Élie-d'Orford, Rock Forest et Deauville analysent la pertinence de mettre en commun certains services. Qui sait, peut-être qu'à plus long terme envisagerait-on une fusion de ces trois municipalités.

«Ça se pourrait, réfléchit Richard Gingras. Mais à la condition de laisser les citoyens s'exprimer sur un tel projet. On ne peut pas décider à la place du contribuable. On peut soumettre un projet mais en bout de ligne, c'est le contribuable qui doit avoir le dernier mot. Et ça, faudra jamais l'oublier.»

MÉDECINE DE FAMILLE

LA CLINIQUE FAMILIALE ST-VINCENT

est ravie d'accueillir le Dr Bernard Dugré ainsi que le Dr Jean-François Dionne, médecins de famille.



Dr Bernard Dugré

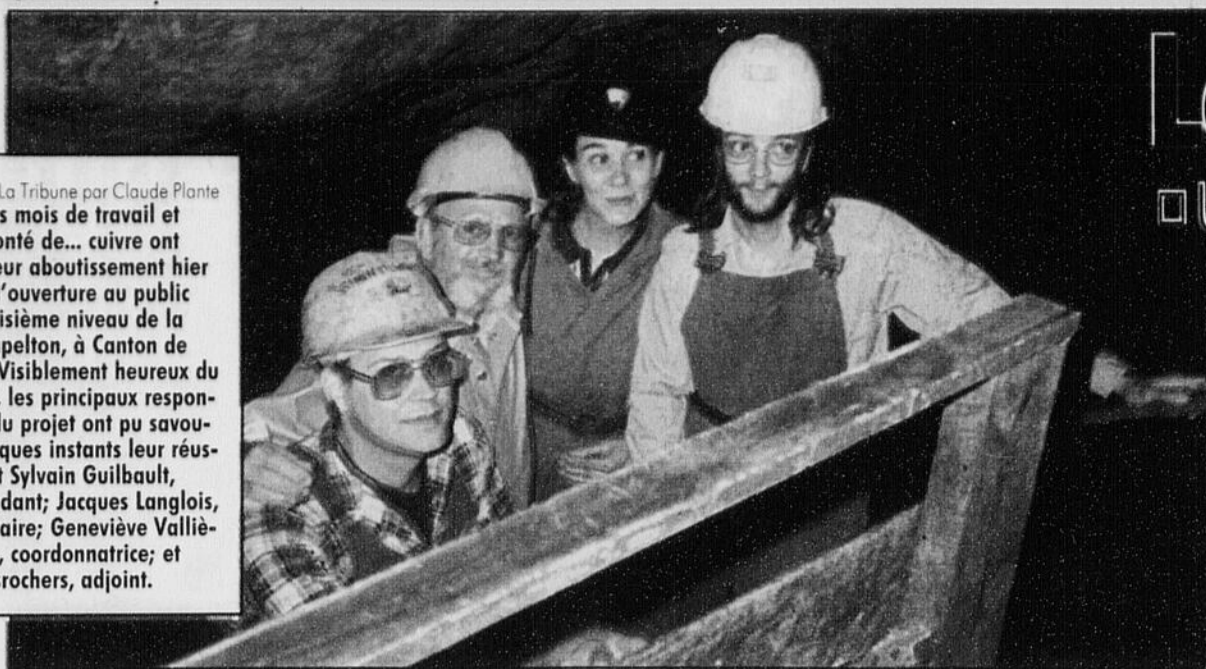


Dr Jean-François Dionne

Avec rendez-vous et Clinique d'urgence sans rendez-vous.
563-0510
Du lundi au vendredi de 9 h à 21 h et le samedi de 10 h à 16 h

CLINIQUE FAMILIALE ST-VINCENT
250, rue King Est, Sherbrooke, J1G 1A9
DRS
L. Cabana I. Kham J. Roy
Y.A. Lussier J. Vigeant P. Morin
B. Desruisseaux

Photo La Tribune par Claude Plante
Plusieurs mois de travail et une volonté de... cuivre ont connu leur aboutissement hier lors de l'ouverture au public d'un troisième niveau de la mine Capelton, à Canton de Hatley. Visiblement heureux du résultat, les principaux responsables du projet ont pu savourer quelques instants leur réussite, soit Sylvain Guilbault, surintendant; Jacques Langlois, propriétaire; Geneviève Vallières-Hue, coordonnatrice; et Guy Desrochers, adjoint.



Le rêve «de fous»

Un troisième niveau est maintenant ouvert au public

Claude PLANTE

Canton d'Hatley

Après plus d'un an d'efforts, le rêve «de fous» devient réalité. Les gens de la mine Capelton, dans le Canton d'Hatley, ouvrent aux visiteurs le troisième niveau de ce monde souterrain unique au Québec qui a connu le plus fort de son activité à la fin du 19^e et au début du présent siècle.

La mine de cuivre fermée en 1907 revit depuis un an et demi, mais l'ouverture d'autres galeries signifie des

ajouts à la visite du site, qui s'affirme ainsi comme un attrait majeur dans la région, soutient Geneviève Vallières-Hue, coordonnatrice de cette entreprise familiale.

«Il y a longtemps qu'on l'espérait ce troisième palier», dit-elle, lors d'une visite tenue hier matin, à plusieurs centaines de pieds sous terre. «Nous voulions attendre que tout soit prêt pour l'annoncer. Il fallait être un peu fou pour arriver à cela, c'est vrai. Mais ça valait la peine.»

«Nous avons d'autres projets, mais il faut attendre. Dans un premier

LE GRAND MÉNAGE

3,9%[†] Taux de finance
Les meilleures



CAVALIER 4 PORTES

188 \$ /LOCATION 36 MOIS** (A)
AU MÊME PETIT PRIX QUE LA Z22



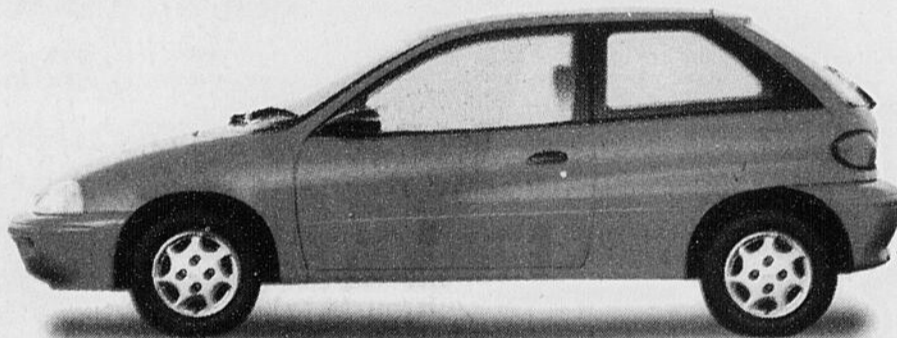
CAVALIER Z22

188 \$ /LOCATION 36 MOIS** (B)



ASTRO

19997 \$*



METRO 3 PORTES

147 \$ /LOCATION 36 MOIS** (C)



BLAZER

259 \$ /LOCATION 24 MOIS** (D)



ACHIEVA

18 497 \$*



LUMINA

269 \$ /LOCATION 36 MOIS** (E)



MONTE CARLO

269 \$ /LOCATION 36 MOIS** (F)

L'Association des concessionnaires Chevrolet Oldsmobile du Québec

*Offres d'une durée limitée, réservées aux particuliers, s'appliquant aux véhicules neufs 1997 en stock. Photos à titre indicatif seulement. Préparation incluse. Transport et taxes en sus. ** Paiements mensuels basés sur un bail de 24 ou 36 mois, avec versement initial (ou échange équivalent) de A: 1 400 \$, B: 1 700 \$, C: 1 400 \$, D: 4 437 \$, E: 2 000 \$, F: 3 000 \$, G: 3 159 \$, H: 1 200 \$. Préparation incluse. Transport (A et B: 620 \$, C: 525 \$, D: 695 \$, E et F: 785 \$, G: 840 \$, H: 895 \$), immatriculation, assurances et taxes en sus. Dépôt de sécurité requis de A, B, C, D, G, H: 300 \$ et E, F: 325 \$. Première mensualité exigée à la livraison. *Sujet à l'approbation du crédit. Frais de B * du kilomètre après 60 000 km pour A, B, C, E, F, H et après 40 000 km pour D et G. †Taux de financement à l'achat applicable sur certains modèles pour un terme allant jusqu'à 48 mois. *L'assistance routière et la Garantie GM TOTALSM sont offertes sur tous les véhicules neufs GM 1997 pour une durée de 3 ans ou 60 000 km selon la première éventualité. *Rabais aux diplômés taxable et accordé selon les critères établis par le manufacturier. Voyez votre concessionnaire participant pour tous les détails.

» devient enfin réalité à la mine Capelton

temps, nous voulons améliorer nos installations. Tout dépendra des fonds disponibles.»

L'expérience souterraine se déroule pendant environ deux heures et demie, soit plus de 40 pour cent plus longue qu'avant. Des guides accompagnent les visiteurs. La capacité d'accueil de la mine Capelton est de 400 personnes par jour, ajoute Mme Vallières-Hue. En temps et en argent, elle calcule qu'environ un million de dollars ont été investis dans cette aventure.

Comme c'était le cas au premier palier de la mine, les visiteurs peuvent admirer l'effet de l'humidité et de l'oxyda-

tion sur la paroi rocheuse: bleu, rouge, jaune, vert, etc. Quel spectacle!

La direction de la mine s'enorgueillit du fait que seuls des intérêts privés ont permis d'en arriver à ce résultat. «Il fallait croire en sa bonne étoile», lance Jacques Langlois, l'homme d'affaire à l'origine de projet et papa de Geneviève.

«Au départ, des gens étaient intéressés à investir. Ils m'ont dit de l'ouvrir et qu'ils investiraient après. Heureusement, ils l'ont fait. On n'avait pas de papiers de signés...»

Conditions exécrables

En visitant, on se rend compte com-



Photo La Tribune par Claude Plante
La coordonnatrice Geneviève Vallières-Hue a reçu ses premiers visiteurs hier au troisième niveau de l'ex-mine de cuivre fermée en 1907.

me les mineurs travaillaient dans des conditions exécrables: dans une humidité extrême, à coups de barre de fer et de massue, avec de la poudre noire, à la chandelle, sans électricité.

Les travailleurs d'aujourd'hui sont aussi à plaindre. Sylvain Guilbault, surintendant de la mine, et son adjoint, Guy Desrochers, en compagnie de leur équipe de travailleurs ont dégagé les galeries et tunnels du troisième niveau au cours des derniers mois.

«Il a fallu mettre les bouchées doubles pour terminer à temps, rapporte M. Guilbault. Ce n'est pas drôle de travailler dans des grottes. Il a fallu encourager les travailleurs. Ça a quand même un

avantage. C'est plus frais sous la terre que dehors au gros soleil.»

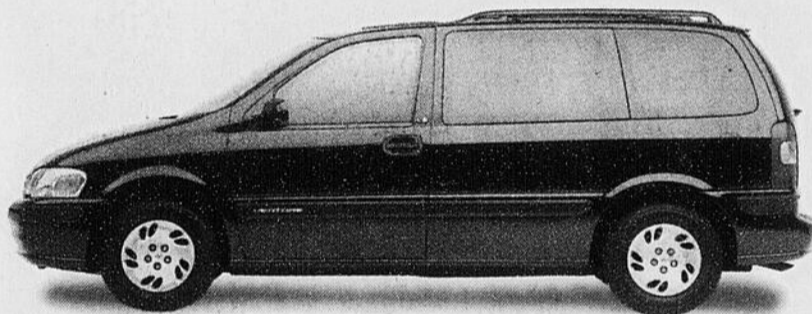
«Nous avons transporté de la terre et des roches pour ouvrir le passage, installer des escaliers et des passerelles. J'ai visité beaucoup de mines, celle-là est spéciale. Il y a tellement de couleurs sur les roches.»

Comme ce dernier, Guy Desrochers est un passionné des mines, de ce qui se passe sous terre. Peur de rien, il a dormi pendant trois mois dans la mine afin d'assurer une surveillance des lieux au début du projet.

«Ce n'était pas si pire que ça, soutient-il. Je dormais bien...»

AGE CHEVROLET 97

placement sur certains modèles.
autres offres de l'année.



VENTURE, LA MAXI MINI VAN
229 \$ /LOCATION 24 MOIS** (G)



TRACKER 4 PORTES
16 997 \$*



PICK UP CK
199 \$ /LOCATION 36 MOIS** (H)
OU **18 997 \$***



EDITORIAL

Une contestation qui cache autre chose



Pierre DUBOIS

La Corporation métropolitaine de transport de Sherbrooke, la CMTS, construira, dès le printemps prochain, son nouveau terminus sur la rue Dépôt. Après les critiques de quelques marchands qui voyaient dans la nécessité de fermer la rue Dépôt, un danger pour leurs chiffres d'affaires, c'était au tour du syndicat des chauffeurs d'autobus d'énoncer ses critiques en début de semaine.

La représentante des 113 chauffeurs contestait la sécurité de l'aménagement, le terminus étant situé au milieu des aires de stationnement des autobus. Elle se demandait aussi pourquoi les dirigeants de la CMTS n'avaient pas concrétisé la première hypothèse d'acquiescer l'ancien St-Hubert pour y loger le terminus. Elle s'interrogeait sur la pertinence d'une telle dépense alors que cela fait 30 ans que les gens attendent leur autobus au coin de King et Wellington; qu'il ne s'y était jamais produit d'incident majeur et que les usagers «sont habitués d'être prêt de tout».

Elle déplorait que le syndicat n'ait pas été consulté sur les plans d'aménagement à être réalisés et concluait que ce projet, qui coûtera 500 000 \$ à la corporation, était injustifié dans le contexte économique actuel.

Les dirigeants réfutent la plupart de ces arguments. Pour eux, les conseils pris auprès autant des chauffeurs (et pas nécessairement par le biais du syndicat), et des divers spécialistes

font en sorte que l'endroit sera on ne peut plus sécuritaire. Pour eux, le choix de la construction d'un nouvel édifice a été arrêté pour deux raisons. La première, c'est que les coûts d'achat et d'aménagement de l'ancien restaurant se seraient élevés à quelque 250 000 \$, alors que la nouvelle bâtisse ira chercher dans les 150 000 \$.

Deuxièmement, cette nouvelle installation a aussi été jugée plus pratique. Les usagers pourront, de cet édifice vitré, voir tous les autobus stationnés autour et repérer facilement le leur. Ils seront aussi à l'abri des intempéries, ce qui n'est pas le cas actuellement au coin de King et Wellington.

Pour la corporation, les économies réalisées en amputant un ou même deux véhicules, du simple fait que les autobus pourront repartir en sens inverse, permettront un retour sur l'investissement en cinq ans. De plus, la circulation automobile se fera beaucoup mieux et les autobus ne bloqueront plus l'accès à plusieurs commerces de cet artère achalandé durant leur temps d'attente.

Cette contestation du syndicat cache probablement le vrai malaise. L'absence de contrat de travail depuis le printemps; la hantise des coupures de 6% commandées par Québec et la diminution potentielle du nombre de chauffeurs syndiqués font craindre des lendemains difficiles aux employés.

L'étude d'opportunité, commandée par la CMTS à la société d'ingénierie CIMA, semble prouver le bien fondé économique de la démarche d'installation de cette nouvelle structu-

re. Après cinq ans, la CMTS réaliserait même des économies importantes qui viendraient diminuer le poids financier des vil-les impliquées.

Il ne faut pas oublier que le transport en commun n'est pas, et ne sera sans doute jamais, une entreprise rentable. Les dirigeants de la CMTS doivent donc prendre tous les moyens pour diminuer les frais du contribuable dans ce service. Actuellement, les coûts relatifs au transport en commun sont comblés à 50% par l'usager, à 25% par le gouvernement du Québec et 25% par les municipalités.

La perspective d'une baisse de salaire n'a rien de réjouissant pour le syndicat des chauffeurs. Tout le monde en conviendra. À ce chapitre, ses dirigeants devraient cependant provoquer le dialogue pour éviter la coupure maximum, par certains aménagements (pas nécessairement salariaux) avant le délai fatidique du mois de septembre. Les sommes investies pour la construction du terminus n'ont aucune relation avec la négociation du contrat de travail. Sans le projet, il n'y aurait pas plus d'argent disponible à offrir aux chauffeurs.

La CMTS, par le simple fait qu'elle gère de l'argent provenant de nos taxes, a le devoir de prendre les moyens pour qu'il soit dépensé le plus rationnellement possible. Ce qu'elle fait dans ce dossier en pensant et au présent et à l'avenir.

D'autant plus que la quote-part des municipalités pourrait encore hausser si le gouvernement songe un jour à réduire sa participation. Une philosophie qui semble guider la plupart de ses décisions actuelles.

Reportage

Applaudie aux États-Unis, mais méconnue chez elle

□ L'Académie musicale des Cantons de l'Est répond à une tradition mieux implantée chez nos voisins du Sud



Karine TREMBLAY

Académie
MUSICALE DES
CANTONS DE L'EST
En tournée

- 2 -

La parade bat son plein, au rythme des tambours et clairons qui donne la cadence au cortège en marche. Les membres de l'Académie musicale des Cantons de l'Est avancent au sein du défilé, fiers et resplendissants dans leur costume aux couleurs éclatantes.

Là où ils passent, on les reconnaît et on les acclame. C'est que les corps de tambours et clairons sont chose connue aux États-Unis. Et, comme d'autres vénèrent une équipe sportive, les Américains ont leurs favoris. Au Massachusetts, l'Académie a ses admirateurs, qui lui réservent une véritable ovation lorsqu'elle défile devant eux.

Comme nul n'est prophète en son pays, l'Académie musicale, applaudie aux États-Unis, demeure méconnue au Québec, d'où elle pourtant originaire.

«Quand je dis aux gens que je fais partie de l'Académie musicale, tout de suite, ils pensent à l'armée ou à la fanfare... Mais ce n'est pas du tout ça!»,



Photo: Académie musicale, par Réjean Beaudoin

«Même si les corps de tambours et clairons tirent leurs origines de l'armée, depuis les années 50, cette activité para-militaire relève davantage de la prestation artistique...», dit le directeur de l'Académie musicale des Cantons de l'Est, Gilles Ouellette.

s'indigne le percussionniste Christian Jantaf.

Comment décrire ce que c'est, alors?

«Il est vrai que les corps de tambours et clairons tirent leurs origines de l'armée, mais depuis les années 50, cette activité para-militaire a pris un autre tournant, qui relève davantage de la prestation artistique. La philosophie des corps en fait une extension de l'éducation, dans la mesure où elle préche l'enseignement de la musique

et «l'apprentissage de la vie». Parce que les jeunes apprennent énormément en tournée, sur eux-mêmes et sur la façon de vivre en société», explique Gilles Ouellette, qui connaît bien les rudiments du métier pour avoir été, tour à tour, membre, instructeur et maintenant directeur de l'Académie.

Un style de vie

Les jeunes membres, âgés entre 13 et 21 ans, y voient certes l'occasion d'apprendre à se débrouiller, mais sur-

tout un fabuleux «trip de gang», en compagnie de jeunes qui, comme eux, partagent une même passion pour la musique et le dépassement de soi.

«C'est un style de vie. L'espace d'un été, on vit dans un autre monde, on est décroché de la réalité. Quand on revient, c'est un peu un choc culturel: on n'a rien vu des films qui sont sortis, ni rien entendu des nouveaux succès de la radio...», indique Kevin, un tambouriste qui n'en est pas à son premier été de tournée.

Ce mode de vie qu'ils adoptent n'est pourtant pas facile, avec ses horaires chargés et sa constante discipline à respecter.

«Je pense qu'il faut être un peu fou pour aimer ça!», ajoute Kevin. C'est un rythme infernal, mais une fois qu'on a la piqûre, on n'est plus capable de s'en défaire!»

«C'est sûr que c'est difficile, renchérit Karine, une jeune membre qui évolue dans la section des «guards». On vit les uns collés sur les autres et, parfois, on en arrive à se tomber sur les nerfs! Mais je n'imagine pas mes étés autrement. Lorsque je reviens, je m'ennuie après seulement une semaine!»

N'empêche que le retour à la maison est apprécié... et le petit confort qu'on y goûte aussi! «J'aime beaucoup redécouvrir ce qu'est un lit!», mentionne Kevin.

Même s'ils conviennent qu'ils sont l'un des corps qui mangent le mieux en tournée, les jeunes avouent que certains mets particuliers manquent à leurs papilles, comme la poutine de Chez Charlie, où, chaque année, ils se rendent presque traditionnellement manger tous ensemble leur premier repas de retour.

Quant à savoir si les jeunes s'ennuient de papa et maman pendant l'été... «On n'a pas le temps! Et puis, le téléphone est là...», lancent-ils d'une même voix.

Comme quoi bon nombre de parents auront probablement pris soin de munir leur progéniture d'une carte *Appelle-moi* de Bell Canada, qui trouve ici son entière utilité...

11 minutes de parade valent bien une joute de football!

- 3 -

Kingston (KT)

Le thermomètre indique plus de 30 degrés Celsius. Le temps est chaud, lourd et humide. Heureusement, une petite brise vient, de temps à autre, rafraîchir les 85 jeunes de l'Académie musicale qui pratiquent à l'extérieur, sur le vaste terrain plat où le soleil de midi plombe sans pitié.

C'était à Kingston, mais c'eût tout aussi bien pu être à Buffalo, à Toronto, à Montréal, ou à Orlando. D'un endroit à l'autre, les journées se suivent et se ressemblent pour les membres de l'Académie, qui, beau temps, mauvais temps, s'exercent au-dehors.

«Quand ils reviennent de tournée, à la fin de l'été, ils sont bronzés, et bien souvent, ils ont maigri!», note Louise Boulanger, une accompagnatrice bénévole, dont la fille est dans l'Académie.

Du reste, cet amaigrissement se comprend, si on en juge par les innom-

brables heures de pratique que les jeunes consacrent quotidiennement à l'amélioration de leur art. Un entraînement qui ressemble fort à celui que nécessite l'exercice d'un sport.

«Les joueurs de clairons ou de percussions n'ont pas seulement à maîtriser leur instrument; ils doivent aussi être en bonne condition physique de façon à pouvoir se déplacer comme le veut la chorégraphie, au rythme prévu. Quant aux «guards», qui sont responsables de la danse et des effets visuels, il faut qu'ils aient un total contrôle de leurs mouvements pour produire l'effet voulu», explique l'instructrice Mélanie Adam.

À titre d'exemple, imaginez-vous un instant en train de marcher d'un bout à l'autre d'un imposant terrain de football avec un tambour de 20 livres sur le dos, sur lequel vous devez, simultanément, battre le rythme des mélodies de la prestation...

Une étude menée en 1993 par le département d'éducation physique de l'Université d'Indiana a d'ailleurs démontré que les membres d'un corps de tambours et clairons, pendant un numéro de 11 minutes, travaillaient aussi



Photo: Académie musicale, par Réjean Beaudoin

fort, physiquement, qu'un athlète peut le faire tout au long d'une joute de football.

Pareille constatation rend évidente l'entraînement auquel doivent s'astreindre les groupes de tambours et clairons.

Chaque matin, un tableau affiche donc l'horaire des jeunes pour la journée, qui s'exerce en section en avant-midi pour ensuite pratiquer tous en-

semble après le diner. Lorsqu'il n'y a pas de compétition, les pratiques quotidiennes durent facilement 12 heures... Et ce, peu importe les conditions météorologiques, que ce soit la flotte ou la canicule...

Rassurez-vous, cependant, un bénévole, amicalement surnommé le «waterboy», veille à l'hydratation régulière des jeunes musiciens et danseurs...

Lors des pratiques au grand air, tous sont tenus de porter un chapeau pour éviter les risques d'insolation. À plus de 30 degrés Celsius, on comprend aisément pourquoi!

À LIRE LUNDI
Vive les compétitions!

ADMINISTRATION		RÉDACTION		PUBLICITÉ		PRÉ-IMPRESSION & PRODUCTION		COMPTABILITÉ		TIRAGE		
Raymond Tardif Président et éditeur	René Morin Vice-président Finances et administration	Jacques Pronovost Rédacteur en chef	Stéphane Lavallée Directeur de l'information Pierre Dubois Adjoint à la rédaction	François Fouquet Directeur	Alain LeClerc Adjoint au directeur	Michel Poulin Adjoint au directeur et responsable de la promotion	René Béliveau Directeur	André Roberge Michel Doyon Adjoints au directeur	André Corriveau Contrôleur	Julienne Poulin Gérante du crédit	André Custeau Directeur	Serge Nadeau Adjoint au directeur

Le maire de Coaticook assure que les pompiers vont renoncer à la cigarette

Daniel FORGUES

Coaticook

Le maire de Coaticook, André Langevin, juge «inacceptable» et «impardonnable» que des pompiers interviennent cigarette au bec sur une scène d'accident, mais considère que ces comportements ont eu au moins un avantage, soit celui de permettre «d'améliorer les choses».

Réagissant au fait qu'au moins deux sapeurs aient fumé lors d'une intervention sur une scène d'accident plus tôt cette semaine, le maire de Coaticook dit espérer que l'ensemble des pompiers volontaires n'aura pas à payer pour ces gestes.

«Nos pompiers volontaires sont efficaces, ils ont été félicités à maintes reprises pour leur travail et il ne faudrait pas que la situation de cette semaine leur cause une mauvaise réputation», dit M. Langevin.

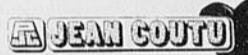
«La publicité entourant ces incidents a au moins l'avantage d'améliorer les choses, c'est ce qu'il faut en retenir», considère-t-il.

Le maire ajoute qu'il s'est assuré auprès du directeur du service des incendies, André Lafaille, qu'un tel incident ne se reproduise plus et qu'un avis soit émis en conséquence à l'intention des pompiers volontaires.

ERRATUM

Dans la circulaire PJC Jean Coutu valide du 19 au 25 juillet 1997, à la page 1, la date est erronée: la vente se termine le 25 juillet et non le 26.

Toutes nos excuses à notre clientèle



Les écoles appelées à la rescousse pour enseigner la sécurité nautique

Denis DUFRESNE

Sherbrooke

Les écoles de l'Estrie, et plus tard celles de tout le Québec, doivent être mises à contribution pour assurer une meilleure sécurité et le respect de l'environnement sur les plans d'eau.

C'est ce que prône le Regroupement des associations pour la protection de l'environnement des lacs et cours d'eau de l'Estrie et du haut bassin de la Saint-François (Rappel), qui estime effectivement que le ministère de l'Éducation a un rôle à jouer dans tout ce débat qui a cours au Québec présentement.

«Tant que cela ne se fera pas, on perd notre temps! On souhaite mettre sur pied un programme d'éducation à la sécurité nautique et au respect de l'environnement pour les écoles de l'Estrie et, lorsque ce sera rodé, pour l'ensemble de la province», indique le président du Rappel, Jean-Claude Thibault.

«On pense que le ministère de l'Éducation est mûr pour cela et que d'ici deux ans un tel programme pourrait être en place», ajoute-t-il au sujet de ce projet mis de l'avant conjointement avec l'organisme Protection pan-Massawippi.

«On vise une action politique, sociale et éducative, on va travailler au niveau du ministère, des commissions scolaires et des écoles, en impliquant les fabricants d'embarcations, les associations de lacs et la Sûreté du Québec», précise à ce propos Pauline Bernachez-Beaudoin, de Protection pan-Massawippi.

Et déjà, dit-elle, des contacts ont été établis avec le ministère de l'Éducation, la Garde côtière et la Croix rouge, en vue de ce projet-pilote qui viserait d'abord le niveau secondaire, via le programme de formation personnelle et sociale.

«Il faut passer à l'action, on est en état de crise», pense Mme Bernachez.

«On est les champions des décès sur l'eau, on pourrait être les champions au niveau de l'éducation», ajoute la dame.

Québec peut agir, pense le Rappel

Parallèlement, le Rappel presse le gouvernement du Québec d'adopter une réglementation globale sur les plans d'eau pour imposer une bande de protection de 30 mètres à partir de la rive, où la limite de vitesse des embarcations à moteur serait de 10 kilomètres heure.

«Le ministre des Affaires municipales est capable de régler s'il le veut, et immédiatement!» fait valoir son président.

Car depuis 1992, rappelle M. Thibault, le ministère des Affaires municipales du Québec a le pouvoir d'appliquer la réglementation fédérale sur les restrictions à la conduite des embarcations de plaisance, comme l'ont déjà fait quelques provinces.

«Ce qu'on craint par dessus tout, c'est que le dossier s'embourbe dans une chicane fédérale-provinciale. Nous, on pense qu'il faut agir pour trouver une solution globale, parce que sur tous les petits et moyens plans d'eau c'est l'enfer!» ajoute cet enseignant en géographie au Collège de Sherbrooke.

«Les récents accidents nautiques, aussi malheureux pour les victimes que pour les responsables, constituent un cri d'alarme majeur en matière de sécurité et de qualité de vie sur nos plans d'eau», soutient M. Thibault.

Selon le Rappel, «il y a vraiment moyen de faire quelque chose de simple et d'efficace en matière de sécurité nautique et de respect de l'environnement, sans mettre l'économie de la navigation de plaisance en péril, comme certaine propos démagogiques l'ont laissé entendre (...)».

Le SEUIL
SERVICE AUX
HOMMES
EN DIFFICULTÉ DE
COUPLES
821-2420

Jules Grégoire, o.o.d.

Apportez vos lunettes et nous fabriquons sur mesure
votre CLIP SOLAIRE pour

49\$ (taxes en sus)

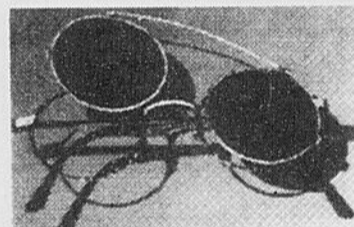
Choix de
lentilles

- G15 (protection UV 400)

- Imitation

Sungate

(Protection UV 400)



Choix de
métal

- Or
- Argent
- Cuivre
- Acier

Place des congrès

2655, rue King Ouest • Sherbrooke
564-2994 • 564-1778

VENTE
sous la
TENTE
Centre Les Tourelles
«Spéciaux incroyables»

«Se termine le 27 juillet!»

concept mode
clement
0-20 ans

3025, rue King Ouest
tel.: (819) 564-7881

les **Tourelles**

LA FAMILLE UNIPRIX S'AGRANDIT!

Depuis quelques semaines déjà, vos trois Cumberland de Sherbrooke se nomment Uniprix, mais nous pouvons vous assurer que rien n'a changé. Vous avez raison d'avoir fait confiance à Cumberland pendant tant d'années et c'est rassurant de savoir qu'il y a toujours la même équipe sur laquelle on peut compter. En plus des 2 Uniprix déjà présents à Sherbrooke et Fleurimont, vous en trouverez sûrement un tout près de chez vous.

Au plaisir de vous servir.

Consultez la circulaire Uniprix.
Des spéciaux différents à chaque semaine!

MAINTENANT 5 ADRESSES
pour mieux vous servir

UNIPRIX
DANIÈLE SIMONEAU

1837, rue Galt Est
Fleurimont • 564-2101

UNIPRIX
CHEMIKA MAMODE.

610, rue King Est
Sherbrooke • 569-9251

Cumberland maintenant

UNIPRIX
PIERRE AUBÉ

Centre d'achats King
2223, rue King Ouest
Sherbrooke • 569-6304

Cumberland maintenant

UNIPRIX
CLAUDE RAYMOND

2235, rue Galt Ouest
Sherbrooke • 569-9349
(près de l'Université de Sherbrooke)

Cumberland maintenant

UNIPRIX
CLAUDE RAYMOND

Galeries 4 Saisons
930, 13^e Avenue Nord
Sherbrooke • 565-9131

UNIPRIX
PETITS SOINS, GROSSES ÉCONOMIES!

HORIZON 2000

À LIRE MARDI

**Le dépanneur
est-il une espèce
en voie d'extinction?**

Formation pour adultes

Application d'opération bureautique

Acquérir les connaissances et les habiletés nécessaires pour utiliser la micro-informatique dans le traitement de textes et de données.

LIEU : Sherbrooke

DURÉE : 28 semaines

DÉBUT : 97-08-18. FIN : 98-04-17

CONDITIONS D'ADMISSION :

- avoir réussi les cours de 4^e secondaire en français, en anglais et en mathématiques ou posséder une formation équivalente
- posséder au moins une (1) année d'expérience en secrétariat
- être prestataire d'assurance emploi ou rencontrer les critères d'admissibilité prévus par la loi de l'assurance emploi et de DRHC

INFORMATION :

Service d'information
Société québécoise de développement
de la main-d'oeuvre de l'Estrie
(819) 822-5606



Société québécoise
de développement
de la main-d'oeuvre
de l'Estrie

EN COLLABORATION AVEC DÉVELOPPEMENT RESSOURCES HUMAINES CANADA 32967

À Kingsbury, bouillie ou pas, vaut mieux ne pas en boire!

Michel MORIN

Kingsbury

À Kingsbury, doit-on ou non faire bouillir l'eau du robinet? Non, dit le ministère de l'Environnement. Oui, dit également le ministère de l'Environnement. De quoi en perdre son latin.

Pour le moins loufoque et à la fois incongrue la situation qui s'est présentée, hier, Michel Mailhot, employé de la municipalité de Kingsbury, contacte *La Tribune* pour faire part d'un avis d'ébullition.

En raison de la présence de coliformes dans l'eau du robinet, dit-il, il recommande de la faire bouillir avant de la consommer et désire que *La Tribune* en informe la population.

«Oui, mais le ministère de l'Environnement recommande justement le contraire. De ne pas la faire bouillir parce que ça risque de concentrer davantage le taux d'arsenic

dans l'eau», lui répond-on à la rédaction.

«Ah oui c'est vrai, dit l'employé. C'est curieux, c'est le ministère de l'Environnement qui m'a dit de vous appeler pour émettre un avis de faire bouillir l'eau. Là, je ne comprends pas.»

L'employé a rebondi au ministère de l'Environnement. Il s'est entretenu avec Roger Gagnon, pour l'informer de la situation. Dans le fond, pour l'informer que le ministère de l'Environnement recommande de ne pas faire bouillir l'eau à Kingsbury, parce qu'on y trouve des concentrations d'arsenic.

Puis, l'employé a une nouvelle fois rappelé à la rédaction du journal.

«Bon, M. Gagnon me dit de faire ce que je veux. Il me lance la rondelle. Comme nous sommes en avis de non consommation, je laisse ça comme ça, tranche l'employé. Les gens de Kingsbury ne devraient pas consommer l'eau du robinet.»

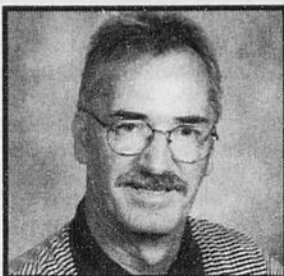
Au ministère de l'Environnement, Roger Gagnon explique avoir recommandé de faire bouillir l'eau uniquement en se basant sur le règlement. Mais, dit-il, c'est toujours à la municipalité que revient le dernier mot.

«J'ai demandé d'émettre un avis parce qu'il y a encore des gens qui consomment l'eau. Mais en raison de l'arsenic, il est vrai que la municipalité recommande de ne pas en consommer du tout. Et je considère que Kingsbury a pris ses responsabilités en recommandant de ne pas consommer l'eau du robinet, commente Roger Gagnon. On devrait s'en tenir à ça, peu importe ce qu'il y a dans l'eau.»

Alors, pour faire une histoire courte, il est toujours recommandé à la population de Kingsbury de ne pas consommer l'eau du robinet!

NOMINATION

N.V. Cloutier, votre concessionnaire Chrysler à Sherbrooke, est fier d'accueillir M. Laurent Cliche à titre de directeur du département des véhicules usagés. Fort de ses nombreuses années dans le domaine automobile, M. Cliche se fera un plaisir de vous conseiller.



M. Laurent Cliche

N.V. Cloutier, au service des automobilistes de Sherbrooke et de la région depuis 75 ans s'enorgueillit de la réputation de qualité de ses produits et de service impeccable qu'il s'est acquis au fin des ans. Bienvenue à tous chez:



2550, rue King Ouest, Sherbrooke
346-3911

SUPER VENTE WESTERN



Boutique Western
168, rue Queen, Lennoxville
564-1948

Obtenez 3 200\$ de rabais*



Aerosport XLT 97

ÉQUIPEMENTS DE SÉRIE :

- Moteur V6 de 3 L
- Transmission automatique 4 vitesses
- Climatiseur
- 7 passagers
- Radio AM/FM stéréo/cassettes
- Porte-bagages
- Sac gonflable côté conducteur



PLUS

GRUPE DÉCOR SPORT :

- Pare-chocs métallisé ultra-brillant
- Marchepieds
- Peinture deux tons
- Jupe de pare-chocs avant
- Calandre de teinte harmonisée
- Bandes décoratives

16 995 \$**

* 3 200 \$ est composé de 2 000 \$ de remise du manufacturier et de 1 200 \$ de rabais. ** 3 200 \$ de rabais et de remise inclus. TPS et TVQ payables sur le plein prix d'achat avant la déduction de la remise. Transport (875 \$), immatriculation et taxes applicables en sus.

Commanditaire officiel des Expos de Montréal



OFFRE D'UNE DURÉE TRÈS LIMITÉE

PROGRAMME POUR DIPLÔMÉS : Obtenez un rabais supplémentaire de 750 \$. Voyez votre concessionnaire pour les détails.



Vos concessionnaires Ford et vos
concessionnaires Lincoln Mercury

